

**CGT**



**RADIO FRANCE**

Syndicat National de Radiodiffusion et de Télévision

Fédération Nationale des Syndicats du spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle C.G.T.

**LA CGT EXIGE  
UNE NEGOCIATION SALARIALE  
à la hauteur de ce qu'ont obtenu les  
journalistes !**

**Lassée d'attendre la convocation d'une réunion sur les salaires la CGT a demandé officiellement par lettre recommandée au Président l'ouverture de la négociation annuelle obligatoire prévue par l'article L 132-27 du code du travail qui oblige la direction à donner une date de première réunion de négociation dans un délai de 15 jours !**

**Si la Direction répond  
encore par le mépris la CGT ira en justice !**

**Paris, le 22 février 05**